

Du locuteur au sujet énonciateur-locuteur

Théorisation des métatermes : « locuteur/allocutaire » en
« énonciateur/coénonciateur ». De la « mécanique interlocutoire » de
Benveniste au couple énonciatif de Culioli

Catherine Filippi-Deswelle



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/aes/464>

DOI : 10.4000/aes.464

ISSN : 2258-093X

Éditeur

Laboratoire LISAA

Référence électronique

Catherine Filippi-Deswelle, « Du locuteur au sujet énonciateur-locuteur », *Arts et Savoirs* [En ligne],
2 | 2012, mis en ligne le 15 juillet 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aes/464> ; DOI : 10.4000/aes.464

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Centre de recherche LISAA (Littératures SAVoirs et Arts)

Du locuteur au sujet énonciateur-locuteur

Théorisation des métatermes : « locuteur/allocutaire » en « énonciateur/coénonciateur ». De la « mécanique interlocutoire » de Benveniste au couple énonciatif de Culioli

Catherine Filippi-Deswelle

- 1 Le linguiste français Antoine Culioli est connu pour l'élaboration de la Théorie des Opérations Énonciatives (notée ci-après TOE), aussi appelée Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives (soit TOPE)¹. Nombre de ses articles et conférences depuis 1968 ont été publiés dans les trois volumes intitulés *Pour une linguistique de l'énonciation*, parus en 1990 pour le t. 1, et en 1999 pour les t. s 2 et 3, chez Ophrys – le t. 2 comprenant la plupart des travaux fondateurs de la TOE, les autres étant répartis dans les t. s 1 et 3 avec les plus récents. Je souhaiterais tout d'abord commenter le choix du terme « énonciation » tel qu'il a été retenu par l'éditeur et préciser les grandes lignes de ce cadre théorique par rapport aux problématiques du langage et de la communication, en mettant l'accent sur le concept d'ajustement. Ensuite, je m'attarderai sur le choix des métatermes d'« énonciateur » et de « co-énonciateur » chez Culioli en les comparant à ceux de « locuteur » et d'« interlocuteur / allocutaire / co-locuteur » employés par Benveniste dans ses articles, notamment dans « L'appareil formel de l'énonciation » en 1970, paru en 1974 chez Gallimard dans le t. 2 de *Problèmes de linguistique générale*. Je m'interrogerai alors sur le caractère opératoire des outils métalinguistiques de la TOE pour rendre compte de la subjectivité et de l'intersubjectivité. Enfin, je proposerai une mise en application de ces outils relativement à un genre de textes spécifique (ici écrit), celui des articles de recherche, dans un corpus linguistique d'écrits de Benveniste, à travers l'étude du nous d'auteur.

Le choix du terme « énonciation » chez Culioli

- 2 Bien que Culioli ait l'ambition d'élaborer « une théorie générale de l'énonciation »², ce n'est pas tant, à mon sens, le terme d'« énonciation » qui caractérise sa théorie que celui

d'« énonciatif »³. En effet, Culioli s'empresse de préciser que dans ce cadre théorique, « on ne sépare pas, dans les règles méta-linguistiques, les opérations prédicatives des opérations énonciatives »⁴. Ce double niveau d'opérations, qu'il convient encore de compléter⁵, indique d'emblée que l'on se situe dans une conception dynamique de l'énonciation, qui se démarque selon Normand⁶ du structuralisme en tant que ce courant linguistique demeure précisément dans « l'ignorance du caractère dynamique de l'énonciation ». Benveniste s'attache bien à mettre au jour la classe de signes « qui tiennent au processus même de l'énonciation linguistique », tels *je* et *tu*, mais il s'agit ici de la mise en œuvre des « actes de parole » individuels dans le cadre de la communication verbale⁷. Nous allons voir que Culioli ne souhaite pas ramener l'intersubjectivité à la seule mécanique interlocutoire⁸, alors que selon lui, Benveniste « privilégie le locuteur et la production »⁹.

Activité de langage et langues/textes

- 3 Je propose de qualifier le linguiste énonciativiste qu'est Antoine Culioli de linguiste de « l'activité de langage »¹⁰. Il s'agit pour lui d'inscrire la TOE « au moment où la linguistique redécouvre le langage », selon la formulation de Culioli en 1968 dans l'article intitulé « La formalisation en linguistique »¹¹, moment de rupture épistémologique réaffirmé en 1973 dans « Sur quelques contradictions en linguistique »¹², où Culioli précise que :

Les quinze dernières années ont vu la redécouverte du langage en tant qu'activité signifiante ; en outre, l'on commence à se poser avec quelque lucidité le problème de la relation existant entre la faculté universelle de produire et interpréter des textes d'un côté, et de l'autre la diversité des langues naturelles.¹³

- 4 Dans la suite de ses travaux, Culioli s'emploie inlassablement à rappeler que la spécificité de la TOE consiste à ne pas séparer l'étude du langage de celle des langues naturelles – selon la visée intégrative qui caractérise la démarche de son fondateur selon Vogüé¹⁴ – parce que précisément « l'activité de langage » est reconstruite « à partir des observations sur les langues »¹⁵, ce que l'on peut exemplifier en citant un extrait de « La linguistique : de l'empirique au formel »¹⁶ comme étant représentatif de sa conception de la linguistique articulant indissociablement langage et langues/textes :

Venons-en donc à l'objet de la linguistique et à une description schématique de ses méthodes. Je dirai que la linguistique a pour objet l'activité de langage appréhendée à travers la diversité des langues naturelles (et à travers la diversité des textes, oraux ou écrits). J'insiste bien sur les deux points : d'un côté, je dis que l'objet de la linguistique est l'activité de langage (elle-même définie comme opérations de représentation, de référencement et de régulation) ; d'un autre côté, je dis que cette activité nous ne pouvons l'appréhender, afin d'en étudier le fonctionnement, qu'à travers des configurations spécifiques, des agencements dans une langue donnée. L'activité de langage renvoie à une activité de production et de reconnaissance de formes, or, ces formes ne peuvent pas être étudiées indépendamment des textes, et les textes ne peuvent être indépendants des langues.¹⁷

- 5 Dès 1968, Culioli fait usage du métaterme « texte(s) »¹⁸, qu'il associe à celui d'« énoncés » dans ses travaux ultérieurs¹⁹. Vogüé²⁰ en précise la signification métalinguistique : il est question non « de textes écrits » mais de « désigner la matérialité formelle de l'énoncé, en tant qu'agencement de marqueurs, et en tant que constituant la donnée empirique première de toute analyse ». Dans ses entretiens avec Claudine Normand, Culioli s'est d'ailleurs expliqué sur le choix de « texte(s) » plutôt que celui de « discours » qu'il prête

au linguiste Gustave Guillaume qui ne souhaitait pas « être dans ‘langue/parole’ » de Saussure, et qu’il rejette en raison de son caractère « confus »²¹. On sait que Benveniste en a fait quant à lui l’un des deux plans majeurs de l’énonciation²². Or, dès 1980, Culioli fait la critique de cette « distinction limitée » entre « discours » et « histoire »²³. Normand²⁴ évoque la formation de philologue de Culioli²⁵ pour expliquer cette relation indissociable entre langage et diversité des langues dans sa linguistique. En cela, avance-t-elle, Culioli est proche de Benveniste.

- 6 Ce point commun est relevé par Culioli lui-même dans son article de 1984 sur les travaux de Benveniste, et se situe au niveau de l’entreprise de théorisation et de généralisation à partir des langues²⁶ et de la recherche de l’invariance sous les variations²⁷ : pour Benveniste, il s’agit bien, par exemple, d’élaborer « une théorie linguistique de la personne verbale »²⁸ ou encore de traiter des pronoms comme « fait de langage » car le « problème des pronoms [...] n’est un problème de langues que parce qu’il est d’abord un problème de langage »²⁹.
- 7 Je vois un autre point commun avec Émile Benveniste, qui avait à cœur, de manière récurrente, d’attirer l’attention sur la banalité des formes linguistiques afin d’en révéler la spécificité d’emploi. Nous verrons plus loin que Culioli aussi s’intéresse au banal, à ce qui passe inaperçu et qu’il convient de dévoiler. Par exemple, dans « La nature des pronoms » déjà cité, Benveniste signale que « l’habitude nous rend facilement insensibles à cette différence profonde entre le langage comme système de signes et le langage assumé comme exercice par l’individu »³⁰. Dans la conclusion, Benveniste insiste sur « la langue comme activité manifestée dans les instances de discours qui sont caractérisées comme telles par des indices propres »³¹, ce qui fait le lien entre production linguistique relative aux énoncés, à savoir « l’emploi de la langue »³², et « la langue en emploi »³³ qui relève du langage en tant que code et système de règles. La TOE rejoint ce programme scientifique en lui apportant une orientation cognitive fondamentale qui met l’accent sur l’activité signifiante qu’est le langage, mais s’en démarque en se dissociant de Benveniste sur le plan des deux linguistiques de la « langue » et du « discours » pour lui préférer celui d’une linguistique intégrative associant le langage, y compris non verbalisé, et la diversité des langues dont les textes ou énoncés sont issus. Dans ce cadre, le linguiste ne sépare pas au niveau de l’analyse « prosodie, syntaxe, sémantique et pragmatique »³⁴ car son objectif est de rendre compte de l’activité de langage dont ces domaines de la linguistique sont précisément et conjointement la trace³⁵.

Dévoiler ce qui est caché : l’épilinguistique

- 8 Il convient de retracer brièvement les étapes de ce cheminement épistémologique, qui marque une rupture avec les pratiques antérieures ou contemporaines de Culioli dans les années 1970-1980, allant de l’empirique au formel. Dès l’article de 1968, Culioli considère que l’on doit remonter des textes vers des opérations de nature « enfouie, que nous ne soupçonnons même pas ! »³⁶. Comme je l’annonçais plus haut, il y a, chez Culioli, cette volonté – je dirais même le projet scientifique – de dévoiler ce qui est caché (voir en particulier les deux ouvrages d’entretiens Culioli 2002 et Culioli et Normand 2005 dans lesquels il s’en explique), – ce qu’il a exprimé en anglais, dans « The Concept of Notional Domain » en 1978, comme suit :

Language, which is a meaningful representational activity, is only accessible through texts, that is, through patterns of markers which are themselves traces of

underlying operations.³⁷

(dans ma traduction : Le langage, en tant qu'activité de représentation signifiante, n'est accessible qu'à travers les textes, c'est-à-dire des agencements de marqueurs qui sont eux-mêmes les traces d'opérations sous-jacentes.)

- 9 La visée intégrative de la TOE apparaît à nouveau à travers le « concept de marqueur » qui « exclut toute séparation radicale entre lexique et grammaire »³⁸. Dans un autre article publié en 1978, « Valeurs modales et opérations énonciatives », il conclut par ces mots : « Ainsi, peut-on espérer retrouver, à travers la forme apparemment banale des énoncés quotidiens, les opérations enfouies du travail énonciatif »³⁹.
- 10 Ainsi, ce que cherche à mettre au jour ce linguiste, ce sont non seulement les conditions de production matérielle des énoncés – comme l'a fait Benveniste avant lui –, mais le niveau cognitif enfoui de ce que Culioli appelle dès 1968 l'activité « épilinguistique » des sujets qui ne sont pas forcément locuteurs⁴⁰ ; il s'agit d'un processus incessant de mise en ordre et en forme de la signification apparenté à un mode de « rationalité silencieuse »⁴¹, « non-verbale »⁴², qui peut ne pas déboucher sur une matérialisation ou se manifester dans les reformulations spontanées des sujets⁴³. Pour définir cette activité épilinguistique d'ordre immatériel⁴⁴, on pourrait dire que, chez les sujets, ça représente, ça travaille et retravaille les représentations, dans une dynamique de régulation symbolique et interprétative, qui se rencontre aussi bien au plan transindividuel qu'au plan individuel. On notera que dans ce même article de 1968, la TOE est présentée comme « une théorie des approximations et de l'erreur dans l'activité langagière (observable) » qui a pour objet « l'étude de l'ambiguïté foncière du langage »⁴⁵. En 1973 déjà, Culioli demande à ce qu'elle soit redécouverte, ou encore dévoilée comme signalé plus haut, dans la mesure où « à trop marquer la stabilité du signe, on s'est caché le mouvement qui est au cœur de tout acte de langage, cet ajustement des systèmes de repérage entre énonciateurs, pour figer le langage en un instrument normé, calibré, objectif, clair [...] »⁴⁶. L'ajustement concerne ainsi tous les niveaux de l'énonciatif, y compris celui de l'épilinguistique, et même lorsque ce niveau mental demeure inénoncé (non énoncé / immatériel).

La boucle sémiotique

- 11 L'apport de la TOE de Culioli est donc d'explorer les conditions énonciatives de production immatérielle et matérielle des sujets, tandis que Benveniste a surtout analysé « le processus même de l'énonciation linguistique » (Benveniste [1956] 1966 : 252) du point de vue de la production de l'énoncé en tant qu'« instance de discours », c'est-à-dire comme « acte de parole » individuel⁴⁷ convertissant « le langage en discours »⁴⁸. La linguiste Catherine Kerbrat-Orecchioni a bien mis ce fait en évidence⁴⁹. Culioli, pour sa part, en rend compte dans son article sur Émile Benveniste de 1984⁵⁰, comme indiqué précédemment. Mais il insiste sur la nécessité de ne pas dissocier l'activité de production de l'activité de reconnaissance. C'est ce qu'il appelle la « boucle sémiotique » :
- [...] vous produisez un texte, de manière à ce qu'il soit reconnu par autrui comme ayant été produit en vue d'être reconnu comme interprétable. [...] Le sens, c'est d'abord de déclencher chez autrui une représentation. [...] C'est donc ce qui va vous permettre de représenter et d'agir sur le monde, y compris sur vous-même et sur d'autres sujets.⁵¹
- 12 Cette conception de l'« activité de langage », où se mêlent l'immatériel et le matériel, conduit son fondateur à théoriser la relation intersubjective et à forger les métatermes adéquats dans son entreprise de simuler de manière raisonnée le niveau enfoui des

opérations sous-jacentes⁵². Il apparaît qu'il est nécessaire de construire le « sujet » comme « énonciateur », et autrui comme « co-énonciateur », et pas uniquement comme « locuteur » et « interlocuteur » dans la mesure où notre « activité mentale est une activité qui continue, à mon avis – un avis fondé sur les observations, mais je n'irai bien évidemment pas jusqu'à dire : voilà comment cela fonctionne – de telle manière qu'elle suppose un travail incessant en dehors même de notre position de locuteur ; si j'ai introduit le terme d'énonciateur et de co-énonciateur, c'est en partie pour cette raison : c'est parce que nous n'avons pas une activité de langage simplement quand nous parlons avec autrui. »⁵³

Comparaison du statut du « sujet » chez Benveniste et Culioli

Le « sujet » chez Benveniste

- 13 Le métaterme de « sujet » mérite à ce stade plus ample analyse, dans le cadre d'une comparaison entre Culioli et Benveniste. En tant qu'animé humain, doué de langage articulé, et de capacité d'abstraction symbolique, le « sujet » s'entend chez Benveniste comme « individu » de l'espèce humaine⁵⁴, et donc comme « homme »⁵⁵ – ou « femme » bien évidemment – vivant en société, mais aussi comme « parlant »⁵⁶ ou encore « locuteur »⁵⁷. Or, d'après lui, ce n'est qu'à travers l'emploi de *je* dans un énoncé relatif à l'actuel de celui qui parle, que le « locuteur » peut accéder à sa « subjectivité » et donc à sa condition de « sujet »⁵⁸. Précisons qu'il ne s'agit pas tant du « sujet parlant » ici, que de l'« être » en tant qu'unité psychique du vécu de conscience⁵⁹, appelé dans ce cas « ego »⁶⁰.
- 14 Cette intériorité est bien présente chez Culioli, mais certainement pas évoquée en termes philosophiques ou psychologiques, comme le fait ouvertement Benveniste, même si ce dernier a pour objectif premier de fonder « la subjectivité dans le langage »⁶¹ à travers l'étude des catégories de la personne, de l'ostension et du temps⁶², et par là « la communication intersubjective »⁶³ : « le discours est le langage mis en action, et nécessairement entre partenaires »⁶⁴. Il précise ensuite qu'il s'agit de la « polarité des personnes » dans laquelle « je pose une autre personne, celle qui, toute extérieure qu'elle est à « moi », devient mon écho auquel je dis *tu* et qui me dit *tu* » dans une relation ni égalitaire ni symétrique en raison de la « transcendance » de *je*⁶⁵ comme « centre et repère »⁶⁶ des catégories énumérées plus haut. Or, même s'il insiste sur la « polarité des personnes » *je-tu*⁶⁷ qui, par opposition à la « non-personne » il⁶⁸ hors locution, sont nécessairement « en relation de complémentarité » et de « réversibilité »⁶⁹, *tu* devenant *je* à son tour et *je* prenant alors la place de *tu*, ce linguiste adopte exclusivement le point de vue du « locuteur », à savoir de « celui qui énonce »⁷⁰, tardivement dénommé « énonciateur »⁷¹, laissant de côté celui de l'« interlocuteur »⁷² ou « allocutaire »⁷³ ou encore « co-locuteur »⁷⁴, au profit de la position « transcendante » de *je* déjà signalée. L'« énonciateur » est une variante de « locuteur » ou « parlant » et se rapproche alors de ce qu'on pourrait appeler « énonceur »⁷⁵ dans la mesure où il emploie encore une autre variante qui est la « personne énonçante »⁷⁶, avec toute l'ambiguïté attachée à la notion de « personne », qui signifie le plus souvent chez cet auteur à la fois « personne humaine » sous la forme d'un « individu qui énonce » et « personne grammaticale » au statut de « véritable personne », soit *je* (« personne subjective ») par opposition à *tu* (« personne non-subjective ») et à *il* (« non-personne »), selon les oppositions

systematiques établies par les corrélations de « personne » « personnalité » et de « subjectivité »⁷⁷. Ainsi, il n'y a pas vraiment lieu de faire une différence significative entre les emplois de ces divers métatermes chez Benveniste.

Le sujet chez Culioli

- 15 Pour Culioli, il y a bien l'homme (ou la femme) en arrière-plan, ce que j'appellerais le sujet anthropologique, qui est pris dans une langue, culture et société donnée, avec ses représentations, ses pratiques et ses gestes corporels (y compris mentaux), mais ce qui est privilégié comme objet de recherche, c'est que ce sujet est habité intérieurement par une activité de langage incessante qui peut, le cas échéant, se manifester extérieurement à travers les énoncés – et c'est par ce biais qu'elle est rendue accessible au sujet comme au linguiste – énoncés produits en vue d'être interprétés par un autre sujet et aussi en vue d'être reçus par lui-même, avec la possibilité de moduler, voire de rectifier ses propos, de son propre chef ou à la demande d'autrui.
- 16 De même, les catégories linguistiques de la personne et du temps ont également fait l'objet d'études de la part de Culioli⁷⁸, mais sans que l'analyse de la personne y soit aussi centrale. Culioli pose l' « interaction » au cœur de l'échange linguistique⁷⁹, en s'intéressant autant à l'instance productrice de l'énoncé qu'à l'instance réceptrice en tant qu'interprète de ce dernier. Par ailleurs, dès 1968, toujours dans l'optique intégrative qu'on lui connaît, il ne sépare pas l'émetteur du récepteur au sein même de l'instance productrice de l'énoncé, car, même si les opérations sont ordonnées entre émetteur et récepteur et par là dissymétriques, Culioli affirme que « l'activité langagière est signifiante : c'est parce qu'il y a dans la communication, des opérations aux deux bouts que les énoncés prennent un sens (opérations complexes, car tout émetteur est en même temps, c'est-à-dire au même moment, récepteur, et réciproquement) » car, explique-il, « le langage n'est pas extérieur au sujet (terme employé, faute de mieux, pour éviter locuteur ou parleur, mais est dans une relation complexe d'extériorité-intériorité »⁸⁰ lors de « l'activité de production et de reconnaissance des énonciateurs »⁸¹. On aura noté le caractère indissociable, encore une fois, de ce que ce linguiste appelle « la double contradiction fondamentale de l'énonciation, entendue au sens de production et reconnaissance interprétative des textes »⁸².

La distinction entre « locuteur » et « énonciateur » chez Culioli

- 17 Comment, dans le cadre théorique de la TOE, comprendre la distinction que Culioli établit entre « locuteur » et « énonciateur » ?⁸³ Normand⁸⁴ s'est interrogée sur le statut du sujet chez Benveniste pour conclure qu'il ne fait pas partie de sa théorie en raison de l'absence du terme « sujet d'énonciation » chez lui⁸⁵.

Pour une théorisation des repères subjectifs

- 18 Dans l'article de Culioli de 1968, intitulé « La formalisation en linguistique », le terme « sujet » est exclusivement employé pour donner un statut métalinguistique à l'instance émettrice-réceptrice, et l'« assertion » est définie comme « énonciation par un sujet »⁸⁶. Puis en 1973, Culioli a recours à celui d' « énonciateur »⁸⁷, métaterme désormais stabilisé

dans la métalangue de la TOE en tant que paramètre subjectif (noté paramètre S), constituant un concept à part entière⁸⁸ désignant « l'énonciateur qui produit et reconnaît le texte »⁸⁹. La théorisation du sujet, entendu comme point d'articulation hybride entre le linguistique et le non-linguistique et noté (théoriquement) en lettres bouclées⁹⁰, tente de faire le départ entre des « sujets énonciateurs » qualifiés d' « humains »⁹¹ et l'outil théorique d'ordre métalinguistique qu'est le sujet énonciateur-locuteur-origine du système de référence⁹², noté S0, (ou S0), qui construit « la position assignée au co-énonciateur »⁹³, c'est-à-dire le repère subjectif « qui fournit une autre origine, à partir de laquelle se construit le système de référence »⁹⁴ et « qui reconnaît la forme de l'énoncé »⁹⁵, noté S'0/S'0⁹⁶.

- 19 La théorie culiolienne du sujet est ainsi associée à une typologie des sujets considérés comme « des symboles, des repères-origines dans la construction d'un système de repérage »⁹⁷ permettant de représenter métalinguistiquement « l'échange énonciatif »⁹⁸ au sein d'un « système de coordonnées, paramétré pour S (construction d'un sujet origine et d'une relation inter-subjective) et pour T (repère spatio-temporel) »⁹⁹ – désignant « le moment de l'énonciation » ou « l'énonciation »¹⁰⁰ –, appelé en bloc « situation d'énonciation-origine ».
- 20 Plus exactement, le sujet est dénommé « sujet énonciateur-locuteur » au singulier¹⁰¹ et aussi au pluriel « énonciateurs-locuteurs »¹⁰². Mais Culioli est ensuite amené à préciser qu'il dit « énonciateurs et pas simplement locuteurs »¹⁰³ pour rendre compte de la différence entre la marque linguistique du locuteur, noté S1, et le construit d'ordre métalinguistique, noté S0. En effet, il explique que « les marqueurs de surface proviendront d'un calcul : *Je* ne sera pas le représentant de S (repère de locution) mais le marqueur de l'identification de S1 à S0 »¹⁰⁴.
- 21 Enfin, il convient d'évoquer le repère linguistique S2¹⁰⁵, « sujet dans l'énoncé »¹⁰⁶, qui coïncide le plus souvent, mais pas nécessairement, avec le locuteur et l'énonciateur dans le cas du marqueur *je*, point de départ de l'énoncé. L'ambiguïté est en effet de mise à l'égard de S2 dans la mesure où on peut le confondre avec le repère prédicatif correspondant au terme de départ de la relation prédicative, et donc « le sujet syntaxique » de la grammaire traditionnelle. Culioli n'est pas toujours très clair à ce sujet lorsqu'il écrit que « S2 note le sujet de l'énoncé » (1990 : 151) en relation avec les marques de la personne grammaticale *je, tu, il*. En revanche, il établit que le référent de S2 peut être construit soit en différenciation (*tu*), soit en rupture (*il*), avec l'énonciateur-locuteur (S0 = S1), quand les deux repères, de locution (S1) et d'énonciation (S0), sont construits par identification (*je*). De la sorte, il est souhaitable de préciser de quelle entité l'on parle lorsqu'on emploie la symbolisation S2. Dufaye (2009 : 62-63) commente la complexité de ce repère en ces termes :

Comme le précisent H. Chuquet & S. Hanote (2004 : 12), le concept de S2 renvoie à des « sujets en tant que “personnes” » (c'est moi qui souligne), ce qui suppose la conjonction de deux paramètres : l'un plutôt syntaxique (sujet), l'autre plutôt sémantique (personne). Plus précisément, on peut dire qu'au plan syntaxique, S2 correspond au terme de départ d'une relation prédicative ; quant au plan de la sémantique, il semble en revanche que S2 doive coïncider avec le siège d'une activité cognitive, au sens où il doit permettre le calcul de la prise en charge énonciative. [...] S2 et T2 ont donc ceci de commun qu'ils participent des deux paradigmes permettant le calcul des valeurs aspectuelles : l'aspectuo-modalité pour S2, et l'aspectuo-temporalité pour T2.¹⁰⁷

- 22 On obtient la représentation d'une relation prédicative qui doit être située (1) spatio-temporellement et (2) intersubjectivement dans un espace énonciatif où le « sujet doit construire le système par rapport à un autre sujet à qui il veut faire partager sa représentation »¹⁰⁸ car il y a nécessairement « ajustement entre les sujets aux deux bouts »¹⁰⁹ :

Une lexis est repérée par rapport à un système complexe comprenant un repère situationnel-origine Sit0, un repère de l'événement de locution Sit1, un repère de l'événement auquel on réfère Sit2. Chaque repère comprend deux paramètres (S pour sujet énonciateur, locuteur); T pour les repères (spatio-) temporels de l'origine énonciative, de l'acte de locution, de l'événement auquel on réfère). Ce système est minimal et peut être enrichi de façon réglée par la construction d'autres repères.¹¹⁰

- 23 On fera remarquer que, pour ce qui concerne le paramètre S, il manque dans ce passage l'explicitation de S2, à savoir le sujet dans l'énoncé en tant que personne corporelle et cognitive représentée par telle marque personnelle linguistique, tandis que ce repère est bien représenté dans la formule de repérage¹¹¹ qui figure dans « Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe » de 1982¹¹² :

$\lambda \varepsilon < \text{Sit2} (S2, T2) \varepsilon \text{Sit1} (S1, T1) \varepsilon \text{Sit0} (S0, T0) >$

- 24 Ainsi, Culioli introduit les deux métatermes d' « énonciateur » (S0) et de « locuteur » (S1) comme qualificatifs du concept de « sujet (humain) » dont on peut retrouver le marquage dans l'énoncé (sous la forme du repère S2), afin de dissocier l' « événement locutoire »¹¹³ de la prise en charge de l'état de choses représenté par l'énonciateur, origine du calcul des valeurs référentielles et support des aspects et modalités de l'énoncé¹¹⁴. Des deux, le concept d'énonciateur est qualifié de « manquant » chez Benveniste d'après Culioli¹¹⁵. Pour ce dernier, le « locuteur » désigne l'individu qui articule matériellement les sons de la chaîne parlée, à savoir le « parlant » au sens propre du terme ; or, ce repère est assimilable à la voix, en particulier dans le cadre de l'échange verbal mettant en présence les deux sujets parlants, le « locuteur » d'une part et l' « interlocuteur » de l'autre, de sorte que Culioli emploie régulièrement « locuteur » et « interlocuteur » (exclusivement, c'est-à-dire à l'exception de « allocutaire » et « co-locuteur ») uniquement dans le cadre de ce qu'il dénomme l' « interlocution » où les sujets parlants sont en présence¹¹⁶. Cependant, hors de l'interlocution, le « co-énonciateur » est apte à représenter autrui tel que l'énonciateur se le représente, notamment en tant qu'instance intersubjective imaginaire, dédoublée ou fictive.

- 25 Or, Benveniste avait déjà perçu en 1970 cet aspect complexe de ce qu'il appelle *tu*, en faisant remarquer que dès que le sujet « se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire »¹¹⁷. Il caractérise également l'énonciation comme « l'accentuation de la relation au partenaire, que celui-ci soit réel ou imaginé, individuel ou collectif »¹¹⁸, notamment dans le cadre non plus du dialogue mais du monologue intérieur¹¹⁹ :

Le « monologue » procède bien de l'énonciation. Il doit être posé, malgré l'apparence, comme une variété de dialogue, structure fondamentale. Le « monologue » est un dialogue intériorisé, formulé en « langage intérieur », entre un moi locuteur et un moi écouteur.¹²⁰

« Énonciateur-locuteur » et « asserteur-valideur »

- 26 Je souhaiterais poursuivre cette présentation en approfondissant l'« énonciateur-locuteur » de Culioli dans le cadre de l'assertion, sous l'angle de l'émergence du statut d'« asserteur ». En 1986, dans « Stabilité et déformabilité en linguistique », Culioli donne la formule des étapes opérationnelles de l'assertion d'une relation prédicative (ou notion complexe), notée p pour la valeur affirmative, et p' pour son complémentaire autre-que-positif :

Si j'asserte que p, j'asserte (je tiens à dire que je sais) qu'il existe un événement, et que p est l'événement en question. [...] Je sais est l'un des éléments constitutifs de l'enchaînement d'opérations qui produit l'assertion ; il implique donc que l'asserteur, ou de façon spécifique celui qui dit je sais, choisisse soit p soit p'.¹²¹

- 27 En 1992, dans « De la complexité en linguistique », Culioli a recours à une nouvelle paraphrase métalinguistique pour désigner l'existence de l'événement : il emploie alors « est le cas » pour p et « n'est pas le cas » pour p', et précise ce qu'il entend par l'engagement du sujet de la manière suivante¹²² : « Le sujet s'engage en tant qu'énonciateur, origine à la fois physique et symbolique, prise dans le jeu des sanctions et récompenses, et non pas comme simple locuteur qui, par des paroles en l'air, n'engagerait ni sa personne, ni son image – compétence, dignité, fiabilité. »¹²³ Le concept d'énonciateur, est, rappelons-le, un lieu hybride alliant le non-linguistique au linguistique¹²⁴, qui s'appréhende – et c'est là à la fois son intérêt et sa complexité – de manière soit synthétique (S0), soit analytique (S0, S1, S2). C'est un repère métalinguistique-origine par rapport auquel s'organisent les repères de locution et de cognition, tout en étant construit « à partir du locuteur »¹²⁵ J'ajouterais que le locuteur est lui-même construit à partir de l'extériorisation des représentations du sujet (les textes) en tant que personne humaine, siège d'activités symboliques et signifiantes (dont l'activité de langage articulé fait partie)¹²⁶. On aboutit par là même à un système de repères correspondants – ces différentes instances subjectives étant construites les unes par rapport aux autres selon un repérage par identification, différenciation ou rupture –, que l'on peut aussi présenter dans l'ordre suivant : S2, S1, S0. Cela permet ainsi de relier, comme indiqué plus haut, le non-linguistique au linguistique à travers le métalinguistique, autour du repère essentiel du locuteur, S1, selon diverses orientations sur une échelle allant de l'anthropologique au construit théorique en passant par les marqueurs des énoncés, avec plusieurs points d'entrée.
- 28 Le « locuteur » est donc bien le « sujet parlant » produisant un énoncé, trace de l'activité cognitive du sujet humain (« sujet pensant » ou « sujet de conscience »), mais pas seulement : il doit aussi, pour devenir « énonciateur », s'engager par rapport à ses représentations. À ce stade de la réflexion, il convient d'établir une distinction fine entre un repère physique de locution (S1p), le locuteur au sens courant du terme, et un repère symbolique de locution correspondant à l'engagement du locuteur (S1s), qui, dans le cas de l'assertion stricte, est identifié à l'énonciateur-origine (S0). Chuquet et Hanote¹²⁷ ont, pour leur part, choisi de réserver la notation S1 à l'asserteur précisément, défini comme « support des opérations de modalisation de l'énoncé », ne faisant mention du locuteur physique dans la représentation que s'il est présent au sein d'un dialogue « en chair et en os »¹²⁸ en tant que locuteur-asserteur – ce que je noterais (S1p-a).
- 29 Pour ma part, en suivant l'explicitation plus récente du « schème de l'assertion » par Culioli dans « Accès et obstacles dans l'ajustement intersubjectif » de 1997, il me semble

que l'on peut encore distinguer le locuteur symbolique de l'asserteur, et l'asserteur du valideur, dans la mesure où l'assertion de *p* comporte (1) un engagement, une prise en charge (je tiens à, je veux), (2) une matérialisation (dire, écrire, bref faire exister de façon perceptible), (3) une instance de représentation (selon le cas : je pense, je crois, je sais), (4) une représentation, c'est-à-dire une occurrence notionnelle que l'énonciateur situe par rapport à un espace de référence (« que [...] <*p*> est le cas »). En résumé, on obtient *je tiens à dire que je pense (etc) que <p> est le cas*¹²⁹.

- 30 À mon sens, l'étape (1) de l'engagement/prise en charge est le fait du locuteur symbolique (S1s), l'étape (2) de la matérialisation revient au locuteur ou au scripteur au sens propre (S1p), identifiés conjointement à l'énonciateur-origine (S0), tandis que l'étape (3) relève de l'asserteur (S1a), et que (4) est le produit du valideur (S1v)¹³⁰.

Étude de cas : approche énonciative du *nous* d'auteur

- 31 En guise d'illustration, je voudrais proposer une analyse énonciative du *nous* dit de modestie ou d'auteur que l'on rencontre le plus souvent dans les écrits de nature scientifique – mais aussi à l'oral, d'où l'étiquette conjointe de *nous* d'orateur – les écrits étant eux-mêmes souvent la transcription de conférences orales.

Estomper l'affirmation trop tranchée de *je*

- 32 Je souhaiterais ainsi théoriser en termes énonciatifs la conception benvenistienne selon laquelle « l'emploi de « nous » estompe l'affirmation trop tranchée de *je* dans une expression plus large et diffuse : c'est le « nous » d'auteur ou d'orateur »¹³¹. Dans ce cas, je m'intéresserai à l'énonciateur-locuteur-asserteur-valideur en tant qu'énonciateur-scripteur-asserteur-valideur également.
- 33 Le fait que l'assertion d'un sujet puisse être interprétée de façon exclusive (voire belliqueuse) est lié à l'insertion de toute énonciation dans un champ de forces inter-sujets qui confère aux propos tenus une valeur nécessairement ajustée, c'est-à-dire susceptible d'être contestée par autrui¹³². Ainsi l'emploi de *nous* en place de *je* permettrait, selon Benveniste, de minorer la force de l'assertion. Or, cet emploi relève non seulement d'un travail énonciatif du sujet mais aussi de propriétés socio-culturelles dans le cadre de l'altérité intersubjective ; voici ce que dit Culioli des variations sociolinguistiques caractéristiques du paradigme personnel :

Il est vrai qu'il existe des catégories qui semblent refléter une conception du monde, mais il s'agit en fait de phénomènes culturels qui mettent en cause les rapports sociaux à l'intérieur d'une communauté. Ainsi en va-t-il de la catégorie de la personne (systèmes honorifiques, pronoms neutres ou entraînant des valeurs hiérarchiques ; politesse et tutoiement ; désignation des personnes par leur position dans un espace symbolique, etc.), catégorie qui imbrique des facteurs socio-culturels et le paramètre subjectif (énonciateur/locuteur) du système de référence.

¹³³

- 34 Il me semble que le *nous* d'auteur s'inscrit précisément dans ce que Culioli distingue ci-dessus comme « désignation des personnes par leur position dans un espace symbolique »¹³⁴. Considérons le corpus restreint suivant :

L'universalité de ces formes et de ces notions conduit à penser que le problème des pronoms est à la fois un problème de langage et un problème de langues, ou mieux, qu'il n'est un problème de langues que parce qu'il est d'abord un problème de

langage. C'est comme fait de langage que nous le poserons ici pour montrer que les pronoms ne constituent pas une classe unitaire, mais des espèces différentes selon le mode de langage dont ils sont les signes.¹³⁵

Accessoirement, d'une manière limitée, un temps périphrastique substitut de futur, que nous appellerons le prospectif.¹³⁶

La polarité des personnes, telle est dans le langage la condition fondamentale, dont le procès de communication, dont nous sommes parti, n'est qu'une conséquence toute pragmatique.¹³⁷

Le langage est dans la nature de l'homme qui ne l'a pas fabriqué. Nous sommes toujours enclins à cette imagination naïve d'une période originelle où un homme complet se découvrirait un semblable, également complet, et entre eux, peu à peu, le langage s'élaborerait. C'est là pure fiction. Nous n'atteignons jamais l'homme réduit à lui-même et s'ingéniant à concevoir l'existence de l'autre. C'est un homme parlant que nous trouvons dans le monde, un homme parlant à un autre homme, et le langage enseigne la définition même de l'homme.¹³⁸

- 35 Dès lors la légitimité de cette forme comme « personne » se trouve mise en question. Nous sommes ici au centre du problème. La forme dite de 3e personne comporte bien une indication d'énoncé sur quelqu'un ou quelque chose, mais non rapporté à une « personne » spécifique. [...] Il s'ensuit que, très généralement, la personne n'est propre qu'aux positions *je* et *tu*. La 3e personne est, en vertu de sa structure même, la forme non-personnelle de la flexion verbale.¹³⁹
- 36 Dans les exemples (1) à (3), les emplois de la 1re personne du pluriel nous peuvent tous être remplacés par celui de la 1re personne du singulier *je*, ce qui n'est pas le cas dans les exemples (4) et (5) : (4) relève d'un emploi de nous collectif de type inclusif dans lequel *je* est associé à d'autres sujets indéfinis comme lui désignant par là-même la classe entière des sujets, tandis que (5) associe le lecteur (ou auditeur) aux propos tenus par *je*, soit *tu* (*vous*) + *je*, à ce stade de la démonstration – il s'agit là de l'emploi didactique de nous, qui illustre une relation enseignant-enseigné.
- 37 (1') C'est comme fait de langage que je le poserai ici...
- (2') Accessoirement, d'une manière limitée, un temps périphrastique substitut de futur, que j'appellerai le prospectif.
- (3') La polarité des personnes, telle est dans le langage la condition fondamentale, dont le procès de communication, dont je suis parti, n'est qu'une conséquence toute pragmatique.
- (4') * Je suis toujours enclin à cette imagination naïve d'une période originelle où un homme complet se découvrirait un semblable, également complet, et entre eux, peu à peu, le langage s'élaborerait. C'est là pure fiction. *Je n'atteins jamais l'homme réduit à lui-même et s'ingéniant à concevoir l'existence de l'autre.
- (5') Dès lors la légitimité de cette forme comme « personne » se trouve mise en question. * Je suis ici au centre du problème.
- 38 Le nous d'auteur relève de contraintes syntaxiques particulières comme l'indique la comparaison entre (3) et (4) : en (3), malgré le recours à la 1re personne du pluriel et l'accord de l'auxiliaire au pluriel, l'accord avec le participe passé du verbe se fait au singulier, ici masculin, car il s'agit d'un auteur unique dont le référent est une personne de sexe masculin dans l'extra-linguistique. À ce propos, il existe de nombreux accords dits fautifs dans les ouvrages scientifiques, montrant que certains auteurs ignorent le fonctionnement syntaxique du nous d'auteur en accordant également le participe passé au pluriel. En (4), en revanche, l'accord tout au pluriel s'impose par la référence multiple, et non plus unique, dénotée par le nous collectif.

Représentation symbolique de l'énonciateur-chercheur

- 39 Dans le cadre d'une « convention de genre »¹⁴⁰, ici de discours scientifique écrit, le sujet s'avance masqué, sous couvert d'une énonciation aux contours estompés par le pluriel, tout en sachant pertinemment qu'il sera aussitôt démasqué. Ce détour stylistique ne peut fonctionner que dans un contexte socio-professionnel connu de tous, à savoir à l'intérieur d'un cadre de compétence et de sincérité énonciatives institutionnalisés, conférant par là même à l'auteur son autorité, moyennant une prise de distance avec la figure de l'énonciateur-locuteur, je. Maingueneau indique en effet que « cet énonciateur n'est pas un individu parlant en son nom propre (je), c'est, derrière lui, l'ensemble d'une communauté savante unanime »¹⁴¹. Même si j'adopte le point de vue de ce linguiste quand il avance que « le nous permet au scripteur de demeurer dans le registre de la 1^{re} personne tout en se démarquant du caractère individualisant qu'implique le je, difficilement compatible avec ces types de discours », dans la mesure où « par une sorte de "contrat énonciatif" l'auteur se pose en délégué d'une collectivité investie de l'autorité d'un Savoir dont la légitimité repose sur une institution, et, au-delà, la Science »¹⁴², je pencherais pour ma part aussi en faveur d'une conception énonciative de la représentation de l'auteur (orateur).
- 40 Wilmet précise que « le nous dit « de modestie » fragmente le « moi » de l'utilisateur (pluriel « interne ») »¹⁴³. Tout se passe comme si on assistait à une dissociation, construite par un repérage mixte selon une identification seulement partielle, entre la personne (S2) du sujet et le locuteur (ou scripteur) physique (noté S1p) et symbolique (noté S1s), avec lequel l'énonciateur-origine (S0) s'identifie uniquement. Le locuteur physique unique relève d'un *je dis que* implicite, et le locuteur symbolique est marqué par nous, qui est la trace de la prise en charge énonciative du discours en tant que tel (S1a-v), identifié support de la prédication (S2 syntaxique) depuis une position bien particulière, qui est celle du chercheur (S2 sémantique). Cette éniellage de personne grammaticale permet de construire un site à l'énonciation de l'énonciateur-locuteur (S0 = S1) qui se fait le porte-parole (persona « porte-voix » ; « masque de théâtre ») d'un moi se définissant comme chercheur et faisant entendre sa voix en tant que tel uniquement (S2 + telle propriété-site), comme la glose en (6) se propose de l'illustrer :
- Moi (marqué par nous) en tant que source de mes paroles en tant que chercheur (S2 + telle propriété-site), je tiens à (locuteur symbolique S1s) dire (locuteur physique S1p = je dis), depuis ce site énonciatif ainsi construit et dont l'origine est l'énonciateur (S0), que je pense/crois/sais (asserteur S1a) que p est le cas (valideur S1v).
- 41 Ce qui permet de maintenir une distance entre l'énonciateur (S0) et l'identité référentielle globale de la personne de l'auteur (S2 sémantique) en tant qu'être humain, ou sujet anthropologique, à travers le point de contact qu'est le locuteur (S1). Nous serait ainsi la trace d'une prise en charge relative au seul énonciateur-chercheur et indiquerait en même temps la non prise en charge de la part du sujet en tant que siège d'autres propriétés identitaires (représentées, par exemple, par ses relations amoureuses, amicales, filiales et parentales) et par là préserverait ce dernier de tout risque de confusion, voire de fusion, avec son être autre-que-chercheur. Nous est ainsi la marque d'un ajustement identitaire et énonciatif dans un cadre discursif professionnel, de type scientifique, dans lequel le pluriel est évocateur d'une identité énonciative explicitement située.

Conclusion

- 42 La théorisation du « sujet » donne ainsi lieu, dans la TOE de Culioli, à une typologie des sujets en tant que positions – repères – au sein du dispositif de repérage qui permet de modéliser la relation entre le non-linguistique et le linguistique, et de ne pas conceptualiser seulement le « discours » et son seul producteur (le « sujet parlant » de Benveniste). Comme Ducrot (1982 : 65), mais avec ses outils propres, Culioli remet précisément en cause « l'unicité du sujet parlant ». Il s'agit de distinguer la situation de locution de la situation d'énonciation-origine afin de rendre compte du fait que les instances subjectives de « locuteur » et d'« énonciateur » sont des construits métalinguistiques et non des donnés. De même, il y a lieu de faire le départ entre syntaxe et sémantique – tout en les intégrant à part égale dans la théorie comme produits de repérages construits et non donnés – pour traiter le cas du « sujet de l'énoncé » : terme de départ de la relation prédicative et sujet (modal / point de vue) dans l'énoncé relatif à une personne peuvent ou non coïncider, de sorte que la personne grammaticale n'est pas automatiquement un individu d'une part, ni, lorsqu'elle est identifiée à un individu, un individu qui parle/pense et asserte, de l'autre.
- 43 Lorsque ces différents repères sont construits par identification successive, on obtient le marqueur *je* dans la modalité de l'assertion. Ce dernier peut être remplacé par le marqueur *nous* quand l'énonciateur, à savoir l'instance énonciative qui se porte garante des propos exprimés en tant que locuteur symbolique, ne s'engage que comme chercheur exposant ses travaux. Dans ce cas, l'identification n'est que partielle, dans la mesure où seul le site construit par la compétence conférée par la propriété /être chercheur/ lui sert de repère.
- 44 Pour ma part, j'ai choisi de recourir au marqueur *je* dans cette présentation. Dans ce cas, l'identification partielle avec la propriété-site est construite pragmatiquement par les conditions énonciatives dans lesquelles je m'exprime, à savoir dans le cadre institutionnel de ma qualité (professionnelle) d'enseignant-chercheur indiquée en tête d'article. Ce lieu énonciatif – à la fois explicite et implicite – marqué par *je* rend ainsi compte du fait que les propos tenus lors du colloque devant les participants, et ceux de la présente conférence écrite, n'engagent énonciativement que la chercheuse que je suis.

BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE, Émile, « Structure des relations de personne dans le verbe » [1946], *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, Coll. « Tel », t. 1, 1966, p. 225-236.
- BENVENISTE, Émile, « La nature des pronoms » [1956], *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, Coll. « Tel », t. 1, 1966, p. 251-257.
- BENVENISTE, Émile, « De la subjectivité dans le langage » [1958], *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, Coll. « Tel », 1966, t. 1, p. 258-266.

- BENVENISTE, Émile, « Les verbes délocutifs », *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, Coll. « Tel », t. 1, p. 277-285.
- BENVENISTE, Émile, « Les relations de temps dans le verbe français » [1959], *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, Coll. « Tel », t. 1, 1966, p. 237-250.
- BENVENISTE, Émile, « La philosophie analytique et le langage » [1963], *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, Coll. « TEL », t. 1, 1966, p. 266-276.
- BENVENISTE, Émile, « Le langage et l'expérience humaine » [1965], *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, Coll. « TEL », t. 2, 1974, p. 67-78.
- BENVENISTE, Émile, « L'appareil formel de l'énonciation » [1970], *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, Coll. « Tel », t. 2, 1974, p. 79-88.
- BOUSCAREN, Janine, Chuquet, Hélène, Chuquet, Jean, et Gilbert, Eric, *Glossaire français-anglais de terminologie linguistique, Théorie des opérations énonciatives : définitions, terminologie, explications*, 2004. En ligne sur le site www.sil.org/linguistics/Glossary_fe/defs/TOEFr.asp.
- CHUQUET, Hélène, et Hanote, Sylvie, « *Who's speaking, please?* » *Le discours rapporté*, Gap, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « GramVoc », 2004.
- CULIOLI, Antoine, « La formalisation en linguistique », *Cahiers pour l'analyse*, n° 9, Paris, Éditions du Seuil, 1968, p. 106-117. Repris dans Culioli, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation [ci-après PLE], Formalisation et opérations de repérage*, Paris, Éditions Ophrys, t. 2, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », 1999, p. 17-29.
- CULIOLI, Antoine, « Sur quelques contradictions en linguistique », in *Communications* 20, 1973, p. 83-91, repris dans Culioli, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation [ci-après PLE], Formalisation et opérations de repérage*, Paris, Éditions Ophrys, t. 2, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », 1999, p. 43-52.
- CULIOLI, Antoine, « Note sur détermination et quantification », in *ERA 642*, Université Paris VII, 1977. Repris dans Culioli, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*, Paris, Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 3, 1999, p. 37-48.
- CULIOLI, Antoine, « The Concept of Notional Domain », in *Language Universals*, Tübingen, Narr Edition, 1978. Repris dans Culioli, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, Gap, Éditions Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 1, 1990, p. 67-81.
- CULIOLI, Antoine, « Valeurs modales et opérations énonciatives », in *Le français moderne*, n° 46, 1978, p. 4. Repris dans Culioli, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, Gap, Éditions Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 1, 1990, p. 135-155.
- CULIOLI, Antoine, « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique », in David, Jean, et Martin, Robert. (dir.), *La notion d'aspect*, 1978, p. 181-193. Repris dans Culioli, Antoine, 1999a. PLE 2 : 127-143.
- CULIOLI, Antoine, « Conditions d'utilisation des données issues de plusieurs langues naturelles », in *Modèles linguistiques* t. 1, fasc. 1, Université de Lille III, 1979. Repris dans Culioli, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 2, 1999, p. 67-82.
- CULIOLI, Antoine, « Quelques considérations sur la formalisation de la notion d'aspect », in *L'enseignement du russe*, Institut d'Études Slaves, n° 27, avril 1980. Repris dans Culioli, Antoine,

Pour une linguistique de l'énonciation, *Formalisation et opérations de repérage*, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 2, 1999, p. 145-158.

CULIOLI, Antoine, « Sur le concept de notion », in *Bulag*, n° 8, Université de Besançon, 1981. Repris dans Culioli, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, Gap, Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 1, 1990, p. 47-65.

CULIOLI, Antoine, « Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe », in Session plénière du XIIIe Congrès International des Linguistes, Tokyo, 1982. Repris dans Culioli, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 2, 1999, p. 95-114.

CULIOLI, Antoine, « Théorie du langage et théorie des langues », in Guy Serbat (dir.), *É. Benveniste aujourd'hui*, Actes du Colloque international du C.R.N.S., Université François Rabelais, Tours, 28-30 septembre 1983, Paris, Bibliothèque de l'Information grammaticale, t. 1, 1984, p. 77-85. Repris dans Culioli, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 2, 1999, p. 115-123.

CULIOLI, Antoine, Notes du séminaire de D.E.A, 1983-1984, Poitiers, Département de recherches linguistiques (D.R.L.) de l'Université de Paris 7, 1985.

CULIOLI, Antoine, « Stabilité et déformabilité en linguistique », in *Études de Lettres, Langages et Connaissances*, Université de Lausanne, 1986. Repris dans Culioli, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, Gap, Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 1, 1990, p. 127-134.

CULIOLI, Antoine, « La linguistique : de l'empirique au formel », in *Sens et place des connaissances dans la société*, Centre de Meudon-Bellevue, CNRS, 1987. Repris dans Culioli, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, Gap, Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 1, 1990, p. 9-46.

CULIOLI, Antoine, « Formes schématiques et domaine », in *Bulag*, n° 13, Université de Besançon, 1987. Repris dans Culioli, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, Gap, Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 1, 1990, p. 115-126.

CULIOLI, Antoine, « La négation : marqueurs et opérations », in *Travaux de l'ERA*, n° 642, Université de Paris VII, 1990. Repris dans Culioli, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, Gap, Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 1, 1990, p. 91-113.

CULIOLI, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, Gap, Éditions Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 1, 1990.

CULIOLI, Antoine, « Structuration d'une notion et typologie lexicale », in *Bulag*, n° 17, 1991. Repris dans Culioli, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*, Paris, Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 3, 1999, p. 9-15.

CULIOLI, Antoine, « De la complexité en linguistique », in *Le gré des Langues*, n° 3, Paris, Éditions L'Harmattan, 1992. Repris dans Culioli, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*, Paris, Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 3, 1999, p. 153-163.

CULIOLI, Antoine, « Les modalités d'expression de la temporalité sont-elles révélatrices de spécificités culturelles ? », in *Interfaces*, n° 5, CRPP Paris, 1993. Repris dans Culioli, Antoine, *Pour*

- une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 2, 1999, p. 159-178.
- CULIOLI, Antoine, « Accès et obstacles dans l'ajustement intersubjectif », in *Logique, discours et pensées. Mélanges offerts à J.B. Grize, Peter Lang, Sciences pour la communication*, n° 52, 1997. Repris dans Culioli, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 3, 1999, p. 91-99.
- CULIOLI, Antoine, « Non mais, des fois ! », in *Analyse linguistique et approche de l'oral, Recueil d'études offert à Claire Blanche-Benveniste*, Louvain, Éditions Peeters, 1998. Repris dans Culioli, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 3, p. 135-141.
- CULIOLI, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 2, 1999.
- CULIOLI, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 3, 1999.
- CULIOLI, Antoine, *Variations sur la linguistique, Entretiens avec Frédéric Fau*, Préface et notes de Michel Viel, Paris, Klincksieck, 2002.
- CULIOLI, Antoine, et NORMAND, Claudine, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », 2005.
- DUCROT, Oswald, « La notion de sujet parlant », in *Recherche sur la philosophie et le langage*, n° 2, Université de Grenoble, 1982, p. 65-93.
- DUFAYE, Lionel, *Théorie des opérations énonciatives et modélisation*, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « L'Homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », 2009.
- FILIPPI-DESWELLE, Catherine, « Le sujet modal ou le maître du 'je' en question », communication non publiée, 6 juin 2008, dans « La construction du sujet », Colloque international et transdisciplinaire de l'ERAC, organisé par Natalie Depraz, Anne Bénault-Lévita les 5, 6, 7 juin 2008, co-organisé par Catherine Filippi-Deswelle, Rolf Wintermeyer, Jose Vicente Lozano, et Laurence Villard, Université de Rouen.
- FILIPPI-DESWELLE, Catherine, « Comment articuler le linguistique et l'épi-/le méta-linguistique ? », conférence non publiée du 12 mai 2009, Séminaire « Systèmes linguistiques » des linguistes de l'ERAC, intitulé « À la découverte de la TOE d'Antoine Culioli », animé par Catherine Filippi-Deswelle, Université de Rouen.
- FILIPPI-DESWELLE, Catherine, « Ce que j'appelle la pragmatique intégrée (Culioli 2002 : 76) », conférence non publiée du 29 mai 2009, Master LIS, Université de Rouen.
- FILIPPI-DESWELLE, Catherine, « Quand "je" est un "autre" ou quand though, marqueur de relance discursive (d'"afterthought"), introduit une altérité intrasubjective », in Dufaye, Lionel, et Gournay, Lucie (dir.), *L'Altérité dans les théories de l'énonciation*, Paris, Ophrys, Coll. « Langues, Langage et Textes » (dirigée par J. Guillemin-Flescher), 2010, p. 37-55.
- FILIPPI-DESWELLE, Catherine, « Pour une linguistique de la co-énonciation », conférence non publiée du 23 février 2010, Séminaire « Systèmes linguistiques » des linguistes de l'ERAC, intitulé « À la découverte de la TOE d'Antoine Culioli », animé par Catherine Filippi-Deswelle, Université de Rouen.

FILIPPI-DESWELLE, Catherine, « Les personnes (grammaticales) en relation : ni fusion ni confusion », communication non publiée, 14 mai 2010, Colloque « Première, deuxième, troisième personne », organisé par Natalie Depraz et Anne Logeay les 14 et 15 mai 2010, Université de Rouen.

FILIPPI-DESWELLE, Catherine, « La notion d'ajustement dans la TOE d'Antoine Culioli », présentation inaugurale non publiée de la Journée d'études du même nom, organisée par Catherine Filippi-Deswelle, le 11 juin 2010, à la Maison de l'Université (Mont-Saint-Aignan, Université de Rouen), en guise de clôture du Séminaire des linguistes de l'ERAC « Systèmes linguistiques », 2009-2010, animé par Catherine Filippi-Deswelle, Université de Rouen.

HAGÈGE, Claude, *L'homme de paroles, Contribution linguistique aux sciences humaines*, Éditions Fayard, 1985.

KAWAGUSHI, Jungi, « Le concept de personne », in Guy Serbat (dir.), *É. Benveniste aujourd'hui*, Actes du Colloque international du C.R.N.S., Université François Rabelais, Tours, 28-30 septembre 1983, Paris, Bibliothèque de l'Information grammaticale, t. 1, 1984, p. 119-125.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 4e édition, [1980] 2009.

MAINGUENEAU, Dominique, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas, Nouvelle édition, 1990.

KERBRAT-ORECCHIONI, *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette Supérieur, Nouvelle édition, 2009.

NORMAND, Claudine, « Les termes de l'énonciation de Benveniste », in *Histoire Epistémologie Langage*, VIII-2, 1986, p. 191-206.

NORMAND, Claudine, « Antoine Culioli – Émile Benveniste : une filiation ? », *Beiträge zur Geschichte der Sprachwissenschaft*, 21.1, 2011, p. 85-97.

VALETTE, Mathieu, « La théorie des opérations énonciatives d'Antoine Culioli », in *Linguistiques énonciatives et cognitives françaises, Gustave Guillaume, Bernard Pottier, Maurice Toussaint, Antoine Culioli*, Paris, Honoré Champion Editeur, chapitre XII, 2006, p. 257-282.

VOGÜÉ, Sarah de, « Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration », in *Lectures d'Émile Benveniste*, LINX 26, Nanterre, 1992, p. 77-108.

WILMET, Marc, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot, 3ème édition, 2003.

WYLD, Henry, *Subordination et énonciation*, Gap, Paris, Éditions Ophrys, *Cahiers de Recherche*, Numéro spécial, 2001.

WYLD, Henry, « Modality and Validation », communication non publiée, 12 mai 2011, Colloque international interlangues « Les modalités / Types of Modality » organisé les 12 et 13 mai 2011 à l'Université de Rouen par Catherine Filippi-Deswelle et Ana-Isabel Ribera.

NOTES

1. Antoine Culioli, « La linguistique : de l'empirique au formel », in *Sens et place des connaissances dans la société*, Centre de Meudon-Bellevue, CNRS, 1987, p. 36 ; et *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 2, [1979] 1999, p. 78.

2. Antoine Culioli *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 3, [1977] 1999, p. 44.

3. Antoine Culioli, *Variations sur la linguistique, Entretiens avec Frédéric Fau*, préface et notes de Michel Viel, Paris, Klincksieck 2002, p. 39.
4. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*, Paris, Éditions Ophrys, Coll. L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren, t. 3, 1999, p. 44.
5. Il importe de préciser que le métaterme « énonciatif » recouvre, quant à lui, plusieurs domaines de la linguistique nécessairement intégrés les uns aux autres dans la mesure où Culioli le définit comme « l'absence de barrières entre la sémantique, la syntaxe et la pragmatique » (Antoine Culioli, *Variations sur la linguistique, Entretiens avec Frédéric Fau*, *op. cit.*, p. 39), « sans oublier la prosodie », ajoute-t-il (Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 2, 1999, p. 96) ; par ailleurs, il précise : « Donc, si on veut dire que lorsque c'est du « prosodico-syntactico-sémantico-pragmatique », c'est de l'énonciatif, pourquoi pas ? » (Antoine Culioli, *Variations sur la linguistique, Entretiens avec Frédéric Fau*, *op. cit.*, p. 31).
6. Normand, « Antoine Culioli – Émile Benveniste : une filiation ? », in *Beiträge zur Geschichte der Sprachwissenschaft*, 21.1, 2011, p. 90.
7. Émile Benveniste, « La nature des pronoms », in *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, TEL, t. 1, [1956] 1966, p. 252.
8. Antoine Culioli, « Stabilité et déformabilité en linguistique », in *Études de Lettres, Langages et Connaissances*, Université de Lausanne, [1986] 1990, p. 130.
9. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 2, 1999, p. 122.
10. Antoine Culioli, « La linguistique : de l'empirique au formel », in *Sens et place des connaissances dans la société*, Centre de Meudon-Bellevue, CNRS, 1987, p. 14.
11. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 2, 1999, p. 18.
12. Voir Antoine Culioli, « Sur quelques contradictions en linguistique », in *Communications* 20, 1973.
13. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, 1999, p. 43.
14. Sur le « concept d'intégration » chez Culioli, voir Sarah de Vogüé, « Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration », in *Lectures d'Émile Benveniste*, LINX 26, Nanterre, 1992, p. 104-105.
15. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, *op. cit.*, p. 28.
16. Antoine Culioli, *ibid.* p. 14.
17. Antoine Culioli, *ibid.*, p. 14.
18. Antoine Culioli, « la trace phonique, ou graphique, des textes », *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 19.
19. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 47, p. 153-154, p. 164.
20. Sarah de Vogüé, « Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration », *op. cit.*, p. 88.
21. Antoine Culioli et Claudine Normand, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », 2005, p. 139-143.
22. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, TEL, t. 1, p. 238.
23. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 153 ; p. 156.
24. 2011, p. 89-90.
25. Voir Antoine Culioli et Claudine Normand, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, p. 21. Valette précise que Culioli est un « philologue spécialisé dans les langues germaniques » (Mathieu Valette, La théorie des opérations énonciatives d'Antoine Culioli, in *Linguistiques*

énonciatives et cognitives françaises, Gustave Guillaume, Bernard Pottier, Maurice Toussaint, Antoine Culioli, Paris, Honoré Champion Éditeur, chapitre XII, p. 261). Normand ajoute « et scandinaves » (Claudine Normand, « Antoine Culioli – Émile Benveniste : une filiation ? », *op. cit.*, p. 89).

26. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 118-119.

27. *Ibid.*, p. 22-23.

28. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, *op. cit.*, p. 227.

29. *Ibid.*, p. 251.

30. *Ibid.*, p. 254 (c'est moi qui souligne)

31. *Ibid.*, p. 257.

32. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, Coll. « Tel », t. 2, p. 80.

33. *Ibid.*, p. 79.

34. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 96.

35. Dès 1968, Culioli fait l'hypothèse qu'« il existe à un niveau très profond (vraisemblablement prélexical) une grammaire des relations primitives où la distinction entre syntaxe et sémantique n'a aucun sens. [...] Tout vaudra mieux que la séparation essentielle de syntaxe et de sémantique. » (*Ibid.*, p. 24)

36. *Ibid.*, p. 162 (c'est moi qui souligne).

37. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, p. 72.

38. Voir Dufaye en général et les pages 26-34 (Lionel Dyfaye, *Théorie des opérations énonciatives et modélisation*, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « L'Homme dans la langue animée par Janine Bouscaren ») en particulier au sujet de l'analyse critique de ces trois niveaux de représentation chez Culioli. (Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 163.

39. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, *op. cit.*, p. 155 (c'est moi qui souligne).

40. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 19 ; *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, *ibid.*, p. 18.

41. Antoine Culioli et Claudine Normand, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, *op. cit.*, p. 22, note 1 ; p. 49 ; p. 73 ; p. 203 ; p. 212.

42. Claudine Normand, « Antoine Culioli – Émile Benveniste : une filiation ? », *op. cit.*, p. 95.

43. (« les gloses épilinguistiques » Culioli [1979] 1999a : 74 ; [1987a] 1990 : 42 ; Culioli et Normand 2005 : 134-135)

44. Antoine Culioli et Claudine Normand, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, *op. cit.*, p. 111 ; p. 193-194.

45. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 21.

46. *Ibid.*, p. 45 (c'est moi qui souligne).

47. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, *op. cit.*, p. 76 ; p. 80.

48. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, p. 254.

49. Catherine Kerbrat-Orecchioni, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 4e édition, [1980] 2009, 24sq [q], p. 45-50.

50. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 115-123.

51. Antoine Culioli, *Variations sur la linguistique, Entretiens avec Frédéric Fau*, *op. cit.*, p. 32.

52. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, *op. cit.*, p. 155.

53. Antoine Culioli, *Variations sur la linguistique, Entretiens avec Frédéric Fau*, *op. cit.*, p. 28, note 26.

54. Émile Benveniste *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, p. 254, p. 260-261.

55. *Ibid.*, p. 259.

56. *Ibid.*, p. 226, p. 254, p. 259, p. 266.
57. *Ibid.*, p. 67, p. 73, p. 76-77, p. 81-82, p. 84-85, p. 87, p. 228, p. 233, p. 251, p. 254-255, p. 259-265, p. 242, p. 272.
58. *Ibid.*, p. 259-260.
59. *Ibid.*
60. Ou « Ego » sans guillemets avec une majuscule : *ibid.* p. 259-260 ; p. 274 ; p. 69.
61. *Ibid.* p. 260, p. 262-232.
62. Voir, pour la personne et l'ostension, les articles de Benveniste : « Structure des relations de personne dans le verbe » [1946] et « La nature des pronoms » [1956] ; pour le temps, l'article de Benveniste « Les relations de temps dans le verbe français » [1959] ; pour les deux catégories voir les articles suivants de Benveniste : « La nature des pronoms » [1956], « De la subjectivité dans le langage » [1958] ; « Les relations de temps dans le verbe français » [1959] ; « Le langage et l'expérience humaine » [1965] ; « L'appareil formel de l'énonciation » [1970].
63. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, *op. cit.*, p. 254.
64. *Ibid.*, p. 258.
65. Voir sur ce dernier point : *ibid.*, p. 232, p. 260.
66. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, *op. cit.*, p. 258.
67. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, *op. cit.*, p. 260.
68. *Ibid.*, p. 228.
69. *Ibid.*, p. 260.
70. *Ibid.*, p. 228.
71. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, *op. cit.*, p. 84, p. 85, p. 88.
72. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, *op. cit.*, p. 226, p. 231, p. 258 ; t. 2, *op. cit.*, p. 76.
73. *Ibid.*, p. 253 ; t. 2, *ibid.*, p. 82, p. 84.
74. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, *op. cit.*, p. 82.
75. Claude Hagège, *L'homme de paroles, Contribution linguistique aux sciences humaines*, Éditions Fayard, Coll. « Le temps des Sciences », 1985, p. 237-241.
76. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, *op. cit.*, p. 273.
77. *Ibid.*, p. 231-232, p. 235.
78. Voir Culioli sur la personne : *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 27-28, p. 50-52, p. 148-154, p. 130, p. 176) ; sur temps et aspect : p. 130, p. 133-142, p. 153-154 ; sur les deux catégories : p. 159-176.
79. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, *op. cit.*, p. 129.
80. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 19.
81. *Ibid.*, p. 97.
82. *Ibid.*, p. 47.
83. Il s'agit pour moi de proposer ici un approfondissement énonciatif de deux communications précédentes : dans le cadre du Colloque international et transdisciplinaire de l'ERAC « La construction du sujet », Université de Rouen (intervention du 6 juin 2008 : « Le sujet modal ou le maître du "je" en question ») et dans le cadre du Colloque « Première, deuxième, troisième personne », organisé par Natalie Depraz et Anne Logeay les 14 et 15 mai 2010, Université de Rouen (intervention le 14 mai 2010 : « Les personnes (grammaticales) en relation : ni fusion ni confusion ») ; je renvoie en particulier à cette dernière pour le traitement de la littérature linguistique sur le nous d'auteur. La glose (6) du résumé de la communication dont cette conférence écrite est issue a également été remaniée.
84. Claudine Normand, « Les termes de l'énonciation de Benveniste », *op. cit.*, p. 193, p. 200-202.
85. Voir aussi Antoine Culioli et Claudine Normand, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, p. 162-164.

86. Antoine Culioli *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 24.
87. Voir la citation précédente de Culioli, *ibid.*, p. 45.
88. Sur « le concept d'énonciateur », voir Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, *op. cit.*, p. 130.
89. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 154.
90. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, *op. cit.*, p. 50.
91. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 74.
92. Aussi « le premier sujet énonciateur », voir Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 49 ; « l'énonciateur-origine », voir Culioli, *ibid.*, p. 130 ; p. 133 ; « le sujet-origine », voir Culioli, *ibid.*, p. 167-169.
93. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, *op. cit.*, p. 101-102.
94. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 173.
95. *Ibid.*, p. 164.
96. Ou S_1 / S_1 également dans Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, *op. cit.*, p. 124 ; pour le « second énonciateur », voir Culioli, *ibid.*, p. 47.
97. Voir aussi Antoine Culioli et Claudine Normand, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, p. 168. Voir aussi Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, *op. cit.*, p. 50.
98. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 164.
99. *Ibid.*, p. 166.
100. *Ibid.*, p. 156.
101. Aussi « énonciateur (locuteur) » (*ibid.*, p. 131) ; « l'énonciateur qui est locuteur » (*ibid.*, p. 154) ; « le paramètre subjectif (énonciateur/locuteur) du système de référence » (*ibid.*, p. 176). Voir aussi Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, *op. cit.*, p. 141.
102. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, *ibid.*, p. 129.
103. *Ibid.*, p. 25.
104. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 108.
105. Voir, pour une discussion sur ce repère au sein de la TOE, Henry Wyld, *Subordination et énonciation*, Gap, Paris, Ophrys, Cahiers de Recherche, Numéro spécial, 2001, Chap. 6.
106. *Glossaire français-anglais de terminologie linguistique du SIL*, de Bouscaren, Chuquet, Chuquet et Gilbert (2004) à l'entrée *Sujet*.
107. Lionel Dufaye, *Théorie des opérations énonciatives et modélisation*, Paris, Éditions Ophrys, « l'Homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », 2009, p. 62-63.
108. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 167.
109. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, *op. cit.*, p. 25-26.
110. Voir Henry Wyld, *Subordination et énonciation*, *op. cit.*, p. 13-14 ; p. 20 ; p. 313 ; Voir Henry Wyld, *Subordination et énonciation*, *op. cit.*, p. 13-14 ; p. 20 ; p. 313 ; Voir, concernant l'enrichissement des repères subjectifs avec des origines dérivées, notamment dans le cadre du discours rapporté, Hélène Chuquet et Sylvie Hanote, « Who's speaking, please ? », *Le discours rapporté*, Gap, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « GramVoc », 2004, p. 12-13 ; et Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 105.

111. Voir, au sujet du caractère non absolu mais relatif de ces repères métalinguistiques, Lionel Dufaye, *Théorie des opérations énonciatives et modélisation*, p. 61-63 (« pas de repère absolu » mais « des repères relatifs », cf. Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 133).
112. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *ibid.*, p. 105.
113. *Ibid.*, p. 170.
114. Voir Lionel Dufaye, *Théorie des opérations énonciatives et modélisation*, *op. cit.* et les travaux actuels d'Henry Wyld sur la modalisation et la validation (« Modality and Validation », communication non publiée, 12 mai 2011, Colloque international interlangues « Les modalités / Types of Modality » organisé les 12 et 13 mai 2011 à l'Université de Rouen par Catherine Filippi-Deswelle et Ana-Isabel Ribera).
115. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, *op. cit.*, p. 121.
116. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, *op. cit.*, p. 151-154.
117. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, *op. cit.*, p. 82.
118. *Ibid.*, p. 85.
119. Voir aussi à ce sujet Antoine Culioli et Claudine Normand, 2005, *op. cit.*, p. 155-156.
120. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, *op. cit.*, p. 85.
121. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, *op. cit.*, p. 131.
122. Voir également à ce propos le passage suivant dans Culioli et Normand, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, *op. cit.*, p. 166 :
 « Culioli : Je suis amené à définir l'assertion stricte : moi en tant que sujet, sujet c'est-à-dire source subjective...
 Normand : source de mes paroles.
 Culioli : source de mes paroles dans un champ intersubjectif, à l'intérieur d'une relation institutionnelle concernant un certain nombre de phénomènes, je dis – et en le disant je ne fais pas que le dire, ce ne sont pas que des mots, je m'engage en tant que sujet responsable de ce que je dis – je dis que je sais, pense, crois, que telle chose est le cas. Et en gros, ajouté, comme une sorte de coda, et si autrui veut me montrer que j'ai tort... !
 Normand : qu'il parle ! »
123. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*, Paris, Éditions Ophrys, Coll. « L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren », t. 3, p. 159.
124. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, *op. cit.*, p. 50.
125. Antoine Culioli, Notes du séminaire de D.E.A. 1983-1984, Poitiers, Département de recherches linguistiques (D.R.L.) de l'Université de Paris 7, 1985, p. 62.
126. Normand ajoute une dimension corporelle lorsqu'elle définit la personne dans Culioli et Normand, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, *op. cit.*, p. 164 : Le « sujet en tant que personne, c'est aussi bien le corps et l'activité mentale... ». Ainsi, l'entreprise d'abstraction de la TOE de Culioli n'est pas dissociable, selon moi, d'une base anthropologique concrète, c'est-à-dire incarnée.
127. Hélène Chuquet et Sylvie Hanote, « Who's speaking, please? », *op. cit.*, p. 12-13.
128. *Ibid.*, p. 12.
129. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*, *op. cit.*, p. 96.
130. Voir Henry Wyld (« Modality and Validation », *op. cit.* ; et aussi communication privée) pour une autre interprétation de la validation – étape (4) – comme relevant du paramètre T uniquement.
131. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, *op. cit.*, p. 235.

132. Voir la citation de Culioli et Normand, 2005, *op. cit.*, p. 166 dans la note 32 ci-dessus.
133. Antoine Culioli, 1999, *op. cit.*, p. 176.
134. *Ibid.*, p. 176.
135. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, *op. cit.*, p. 251.
136. *Ibid.*, p. 239.
137. *Ibid.*, p. 260.
138. *Ibid.*, p. 259.
139. *Ibid.*, p. 228 ; p. 230.
140. Dominique Maingueneau, 1990, p. 13.
141. Dominique Maingueneau, *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Éditions Hachette Supérieur, Nouvelle édition, p. 32.
142. *Ibid.*, p. 32.
143. Marc Wilmet précise que « le nous dit « de modestie » fragmente le « moi » de l'utilisateur (pluriel « interne ») » (in *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Éditions Duculot, 3^e édition, 2003, p. 293).
-

INDEX

Mots-clés : locuteur, sujet, énonciation, mécanique interlocutoire, Culioli (Antoine)

AUTEUR

CATHERINE FILIPPI-DESWELLE

Université de Rouen, ERIAC EA 4307